



## TERMES DE REFERENCE

### ATELIER REGIONAL SUR LE « RENFORCEMENT DE CAPACITES DES ETATS DE LA CEMAC EN MATIERE DE DIALOGUE SOCIAL » FORMATION DE FORMATEURS

-----

#### I – CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les pays de l’Afrique centrale et particulièrement ceux de la CEMAC (Communauté Economique et Monétaire de l’Afrique Centrale) connaissent en général un renouveau en termes de croissance économique, de progrès social et de construction de la démocratie et de l’Etat de droit. Cette situation, riche en perspectives positives, comporte en même temps des exigences fortes relativement à la préparation des politiques publiques, à leur adhésion et à leur appropriation. Elle suppose que tous les acteurs soient outillés pour offrir, de façon citoyenne et responsable leur participation à l’élaboration, à la mise en œuvre et au contrôle des politiques économiques et sociales.

Il est également évident que beaucoup de pays de l’Afrique centrale sont, soit des Etats fragiles, soit des Etats en crise soit des Etats post-crise. Ceux qui ne sont pas en crise sont souvent limitrophes de ceux en crise ce qui doit, dans tous les cas, les mettre en état d’alerte pour une prévention réussie. Dans ce contexte, le dialogue social s’offre comme un instrument moderne et approprié de gouvernance.

Par ailleurs, il est utile de noter que dans tous ces pays, les citoyens et les citoyennes, maîtrisant de plus en plus leurs droits et privilèges, deviennent plus exigeants et plus regardants vis-à-vis de la chose publique et de la gestion de la cité. Il y a lieu de créer un espace d’expression pour ces citoyens et le dialogue social apparaît ici comme une école.

Ces paramètres combinés, obligent à revisiter les mœurs, pratiques et techniques en matière de dialogue social. Les acteurs du monde du travail sont-ils suffisamment outillés pour aborder, de façon efficiente, les problématiques actuelles dans un cadre structuré avec des mécanismes permettant de minimiser les crises, de les prévenir et en même temps de potentialiser leur capacité à s’entendre pour gérer au mieux leurs intérêts ? Comment créer un climat social garantissant la protection des travailleurs, la productivité des entreprises et l’intérêt général ? Le dialogue social serait un chemin privilégié.

La paix sociale, étant en général, mère de la paix civile et politique, il va s'en dire que la consolidation de la paix sociale est un facteur important dans la construction d'une paix civile et politique durable. Il est tout aussi évident que cette paix sociale ne peut être édifiée qu'à travers un dialogue social fécond et dynamique. Les acteurs du monde du travail deviennent, dans ce schéma, des partenaires incontournables pour créer les conditions d'un développement harmonieux porteur de justice sociale et de paix.

Conscience avait été d'ailleurs prise au niveau de la CEMAC relativement à l'importance du dialogue social tant dans les Etats membres que dans l'espace communautaire. Sous l'égide de cette institution, des concertations au niveau sous régional avaient eu lieu et avaient débouché sur la création d'un comité tripartite communautaire de dialogue social. Un plan d'actions avait été adopté. Malheureusement, les diverses crises dans certains Etats et les conséquences qu'elles ont eues sur le fonctionnement de l'institution n'avaient pas permis d'aller au bout des initiatives.

L'organisation d'un atelier sous régional offrira l'occasion de remobiliser les acteurs pour l'utilisation du dialogue social comme outils de gouvernance et de les engager à aller vers une réflexion sur la construction d'une culture de concertation et de dialogue afin de prévenir les conflits ou de mieux les gérer tant au niveau national que sous régional.

## **II - Objectifs**

Il s'agit en général de renforcer les capacités des mandants pour un meilleur positionnement sur le plan national en ce qui concerne l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques.

De façon spécifique il s'agit :

- d'offrir une plate-forme d'échange et de partage d'expériences aux mandants des pays de l'Afrique centrale en matière de dialogue social ;
- de les appuyer à mieux se familiariser avec les fondamentaux relativement aux approches possibles de dialogue tant en situation de crise en temps de paix ;
- de former les acteurs sur certains outils développés et expérimentés par le BIT pour piloter efficacement le dialogue social au niveau national ;
- de déterminer les nouveaux besoins indispensables à la pérennisation de dialogue social ;
- de partager avec les mandants les perspectives de dialogue social au niveau communautaire.

## **III - Résultats**

- un partage sur les expériences nationales de dialogue social est fait ;
- les fondamentaux sur les rôles des divers acteurs pour un dialogue social fécond sont mis à la disposition des mandants ;
- les outils techniques disponibles au BIT sur le dialogue social sont partagés avec les acteurs ;

- chaque pays représenté dispose d'une esquisse de schéma de dynamisation du dialogue social ;
- les mandants tripartites sont informés sur les expériences sous régionales et communautaires en matière de dialogue social ;
- les perspectives pour une approche communautaire de dynamisation du dialogue social sont dégagées.

#### **IV – Structure des participants**

Les participants viennent du Cameroun, du Congo, Gabon, de la Guinée Equatoriale, de la République Centrafricaine et du Tchad qui sont tous membres de la CEMAC.

Chaque pays sera représenté par trois (03) participants répartis comme suit :

- un (1) représentant des employeurs
- un (1) représentant des travailleurs
- un (1) représentant des pouvoirs publics, en l'occurrence, provenant du ministère en charge du dialogue social

Le pays d'accueil enverra six (06) représentants à raison de deux pour les travailleurs, deux pour les employeurs et deux pour les pouvoirs publics.

A ce nombre, il sera ajouté deux experts de la Commission de la CEMAC, deux du CRADAT et un de l'UEMOA.

#### **V – Eléments de stratégie**

L'Organisation Internationale du Travail est fondée sur le principe du tripartisme- c'est-à-dire du dialogue entre les gouvernements, et les organisations d'employeurs et de travailleurs, afin de formuler et de mettre en œuvre les normes internationales du travail. L'OIT encourage la coopération tripartite au niveau des pays pour concevoir et mettre en œuvre les politiques économiques, sociales et de l'emploi. Plusieurs conventions et recommandation spécifiques de l'OIT visent à promouvoir la consultation tripartite ; elles définissent notamment le cadre du dialogue social tripartite au niveau national.

Le dialogue social au niveau national réunit le gouvernement et les organisations d'employeurs et de travailleurs, afin de débattre des politiques publiques, des législations et des décisions qui concernent les partenaires sociaux. Les consultations tripartites peuvent garantir une meilleure coopération entre les partenaires tripartites et permettre de parvenir à un consensus sur les politiques nationales concernées : Le dialogue social est un instrument clé de la promotion et de la réalisation du travail décent, du développement inclusif et de la cohésion sociale. De plus il favorise la bonne gouvernance.

Le dialogue social tripartite a un rôle important à jouer dans des domaines comme la gouvernance de la sécurité sociale, la promotion des normes internationales du travail, l'égalité entre les hommes et les femmes, les formes atypiques d'emploi, et la transition juste et durable vers des économies à faible émission de carbone. Au-delà de ces questions, les processus de dialogue social aident à garantir la douceur des transitions politiques et économiques et à atténuer les impacts des crises.

Pour répondre aux questions liées au dialogue social tripartite nationales, l'Organisation Internationale du Travail a publié en 2013 un guide intitulé : Le dialogue social tripartite au niveau national : Guide de l'OIT pour une meilleure gouvernance »<sup>1</sup>

Sur la base de ce Guide, le Centre International de Formation de l'OIT (CIFOIT) a développé une formation de formateurs. Cette formation de formateurs a pour objectif de non seulement améliorer les compétences et connaissances des participants mais également de créer un réservoir de formateurs potentiels dans la région qui pourront répliquer la formation sans nécessiter l'intervention de formateurs extérieurs.

La synergie développée entre le Centre de l'OIT et le CRADAT est un gage de durabilité et d'internalisation des actions de formation.

## **VI – Date et lieu**

L'activité aura lieu 24, 25 et 26 février 2016 à l'Hôtel La Falaise à Yaoundé

## **VIII – Pilotage**

L'activité sera pilotée par le CRADAT qui associera la CEMAC, le Projet PAMODEC et l'EAT/Yaoundé avec une implication de l'unité dialogue du département Gouvernance et Tripartisme à Genève et le centre de formation de l'OIT de Turin. Les collègues ACTRAV et ACTEMP relevant de l'EAT/Yaoundé seront mis à contribution.

## **IX – Financement**

L'activité est financée par le CRADAT qui bénéficiera d'une subvention complémentaire du Projet PAMODEC.

## X – Agenda

### Premier jour

08:30-09:00	Renseignements administratifs/logistiques
09:00-09:30	<b>Ouverture de l'atelier</b> <i>Ministère du Travail, CRADAT, EAT/Yaoundé, PAMODEC</i>
09:30-10:30	<b>Objectifs et méthodologie de la formation</b> <b>Présentation des participants et des personnes ressources</b> <i>CRADAT, CIF/OIT, EAT Yaoundé</i>
10:30-11:00	<i>Pause café-the</i>
11:00-12:30	<b>Présentation du Guide sur le dialogue social tripartite au niveau national</b> <i>Unité dialogue sociale, CIF/OIT</i>
12:30-14:00	<i>Déjeuner</i>
14:00-15:00	<b>Définitions, Mandats et résultats possibles du dialogue social tripartite au niveau national</b> <i>CIF/OIT/Unité dialogue</i>
15:00-16:00	<b>Conditions préalables à la réussite du dialogue social tripartite au niveau national</b> <i>EAT/Yaoundé/Unité dialogue</i>
16:00-16:15	<i>Pause café-the</i>
16 :15-17 :30	<b>Bénéfices et éventuelles objections du dialogue social tripartite au niveau national</b> <i>EAT/Dakar/ Unité dialogue</i>

### Deuxième jour

08:30-9:30	<b>La perspective des employeurs</b> <i>(ACT/EMP) – CIF/OIT/EAT Yaoundé</i>
09.30-10.30	<b>La perspective des travailleurs</b> <i>(ACTRAV) – CIF/OIT/EAT Yaoundé</i>
10:30-10:45	<i>pause café-the</i>
10.45-12.00	<b>Le rôle du gouvernement dans la promotion du dialogue social</b> <i>CIF/EAT Yaoundé/Dakar</i>
12.00-12.30	<b>Constitutions des groupes et préparation pour les travaux de groupe</b> <i>CRADAT</i>
12.30-14.00	<i>déjeuner</i>
14.00-15.30	<b>L'expérience du dialogue social dans les espaces UEMOA et CEDEAO (initiatives communautaires et nationales)</b> <i>EAT/Dakar</i>
15.30-15.45	<i>Pause café-thé</i>

15.45-16.45	<b>Rôle du dialogue social dans l'élaboration des politiques publiques : cas de la politique de l'emploi et de la politique salariale</b> CIF/OIT/EAT Yaoundé/Dakar
16.45-17.30	<b>La liberté syndicale dans le cadre du dialogue social tripartite au niveau national</b> Unité dialogue/CIF/OIT/EAT Yaoundé/Dakar

### Troisième jour

08.30-10.30	<b>Travail en groupes : état des lieux des institutions et du dialogue social dans les pays concernés : progrès réalisés et défis à relever</b> Groupe des gouvernements Groupe des employeurs Groupe des travailleurs
10.30-10.45	<i>pause café-the</i>
10.45-12.30	<b>Présentation en plénière des résultats du travail en groupes</b> Délégations gouvernements/employeurs/travailleurs
12.30-14.00	<i>déjeuner</i>
14.00-16.00	<b>Plénière : formulation de propositions pour des plans d'action nationaux (et régional) visant à revitaliser les organes de dialogue social tripartite</b> <b>Recommandations</b> CRADAT
16.00	<b>Conclusions et clôture de l'atelier</b> CRADAT/EAT Yaoundé